

AXA INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 55.543.245 €
Siège Social : Tour Majunga - La Défense 9
6, Place de la Pyramide - 92800 Puteaux
393 051 826 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE
DU 1^{er} JUILLET 2025**

Du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2025, il a été extrait ce qui suit :

(.../...)

**II – CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR MARCO MORELLI DE SES FONCTIONS
DE DIRECTEUR GENERAL**

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Marco Morelli de ses fonctions de directeur général de la Société avec effet à compter de la prise de fonction de son successeur en tant que directeur général de la Société.

En tant que de besoin, le Conseil d'Administration prend acte de ce que Monsieur Marco Morelli demeure administrateur de la Société et conserve son mandat de président du Conseil d'Administration de la Société, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

III – OPTION PRISE EN MATIERE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Suite à la démission du directeur général de la Société, le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'administration doit se prononcer sur l'option à prendre en matière d'exercice de la direction générale de la Société, celle-ci pouvant être organisée soit par la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, soit par le cumul de ces deux fonctions.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la dissociation des fonctions de président et des fonctions de directeur général de la Société et décide que la direction générale sera exercée par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de directeur général, assistée le cas échéant, d'un ou plusieurs directeur(s) général(aux) délégué(s).

IV – NOMINATION DE MONSIEUR SANDRO PIERRI AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL

À la suite de l'adoption des deuxième et troisième décisions ci-dessus, le Président indique qu'il est proposé de nommer Monsieur Sandro Pierri, né le 18 avril 1964, de nationalité italienne, demeurant au 18-20, rue Daru, 75008, Paris, en qualité de directeur général de la Société, avec effet immédiat, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Sandro Pierri a déclaré par avance accepter les fonctions de directeur général de la Société si celles-ci venaient à lui être confiées, satisfaire toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice de ce mandat et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité l'empêchant d'exercer ce mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Sandro Pierri, en qualité de directeur général de la Société, avec effet immédiat, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale de la Société appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Conformément aux dispositions législatives et aux statuts de la Société, Monsieur Sandro Pierri, sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société vis à vis des tiers, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi ou les statuts de la Société attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires.

(.../...)

VII – POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal, et à la société SAB Formalités, 23, rue du Roule, 75001, Paris, France à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Signed by:

0064947A408D472...

Extrait certifié conforme
M. Marco Morelli
Président du Conseil d'administration